

APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement de consultants ou groupes de consultants indépendants en vue de réaliser une Evaluation intermédiaire externe du projet « MI KANH MIDIE ».

Promotion d'une gouvernance et d'un développement inclusifs par une contribution accrue de la société civile sur les aspects Genre, Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) dans huit (08 localités de la région du Sud-Comoé, en Côte d'Ivoire.

Nature du marché : Service

Contacts : Alliance Côte d'Ivoire
Dr. ASSEMIEN Jeanne d'Arc
jassemieno@allianceciv.org

KONE Kounatcho Narcisse
nkone@allianceciv.org

Alliance
Côte d'Ivoire
Soutient l'Action des Communautés
pour la Santé et le Développement
en Côte d'Ivoire
Tél: 22 52 85 79 - Fax: 22 52 85 72

PO KANAH A MARLEY


Juillet 2021

1. Présentation du projet « MI KANH MIDIE »

Les plus récents chiffres sur la violence basée sur le genre (VBG) dans le monde maintiennent la Côte d'Ivoire en mauvaise position dans les classements de l'indice de l'égalité des genres : par exemple, le ranking du World Economic Forum's Global Gender Gap Report 2021 place la Côte d'Ivoire à la 134^{ème} place sur 156 pays considérés. En effet, tous les exemples avancés par le projet sur les VBG dans le pays restent répandus, la plupart des victimes de viols étant des enfants et des jeunes filles, et les affaires de viols sont la plupart du temps reclassées en délits moins graves. Le nombre élevé de grossesse en milieu scolaire (2015-2016 : 3690, 2016-2017 : 3190) atteste de l'insuffisance des actions en faveur de la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et des besoins spécifiques des jeunes filles.

Face aux problèmes susmentionnés, Alliance CIV a initié le projet intitulé « *Mi Kanh Midiè* » qui signifie en langue locale de la région "J'Exprime Ma Voix". Il est exécuté en partenariat avec 03 Organisations de la Société Civile (OSC) que sont le Réseau Ivoirien des Organisations Féminines (RIOF), l'Association des Religieux pour la Santé Intégrale et la Promotion de la Personne Humaine (RSIP) et l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI).

Ce projet s'inscrit dans un contexte national marqué par la volonté de mettre en œuvre des stratégies de redevabilité sociale et de contrôle citoyen autour des problématiques en lien avec le Genre et la Santé Sexuelle et Reproductive dans la région du Sud Comoé.

D'une durée de 36 mois, le projet « *Mi Kanh Midiè* » (J'Exprime Ma Voix) constitue une action innovante et pilote en Côte d'Ivoire. Il vise en général à « promouvoir une gouvernance et un développement inclusifs par une contribution accrue de la société civile sur les aspects Genre, Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) en Côte d'Ivoire » dans la région du Sud Comoé.

Ainsi, dans sa mise en œuvre, la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire (DUE) a procédé à un examen du suivi axé sur les résultats (ROM) visant à améliorer la gestion. Cette mission qui s'est tenue du 18 janvier au 10 février 2021 a montré que le projet bien qu'étant « très pertinent et en relation avec ses objectifs qui répondent bien à la gravité de la situation des VBG dans la région de Sud-Comoé » présente « des problèmes d'efficience (un décaissement trop lent et un solde d'environ 35% à exécuter encore en 6 mois avant la fin du projet) et d'efficacité en grande partie à cause des mécanismes de mise en œuvre qui ne permettent pas de réaliser une articulation suffisante entre les partenaires (qui n'ont pas constitué un consortium et n'ont pas un espace de coordination stratégique) ni l'intégration des produits qui faciliterait un impact pour le changement. Au niveau de la communication, on ne voit pas de véritable stratégie alors que les effets et l'impact du projet dépendent beaucoup d'un travail de communication et sensibilisation ». Pourtant « ce projet tellement important pour une transformation de la position de la femme en Côte d'Ivoire, ne réalise malheureusement pas d'échanges avec les autres OSC appuyées par l'UE pour améliorer son action et gagner du poids face aux défis ».

C'est sur la base des recommandations formulées du ROM qu'Alliance Côte d'Ivoire diligente cette évaluation externe afin d'améliorer le pilotage et la mise en œuvre du projet « MI KANH MIDIE » dans la seconde phase du projet (2020/2021).

La période qui devra être évalué sera de **Février 2019 - Avril 2021.**

2.Objectifs de l'évaluation intermédiaire externe et résultats attendus

2.1. Objectifs

Dans une démarche prospective, impliquant les principales parties prenantes, l'évaluation a pour objectif principal de réaliser la révision générale du projet afin d'aider à implémenter toutes les recommandations du ROM.

De manière spécifique, il s'agira pour le cabinet ou groupes de consultants de :

- Fournir une appréciation constructive des activités menées dans le cadre du projet ;
- Identifier la **pertinence** des 03 objectifs du projet au vu du contexte ivoirien en matière de violences basées sur le genre ainsi la participation des populations dans les processus de prises de décisions au niveau local et l'**efficience** de l'appui fourni aux bénéficiaires ;
- Analyser la stratégie de communication et les actions de visibilité du projet en vue d'éventuels duplications ultérieures compte tenu du caractère novateur de la démarche ;
- Réaliser une comptabilité claire des personnes qui ont été concrètement bénéficiaires des activités du projet ;
- Revoir le calendrier d'activités du projet et reprogrammer le budget en fonction des modifications dans le Cadre Logique, ainsi que la durée de l'action, et préparer un avenant visant une extension sans coûts d'environ 6 mois ;
- Restituer les résultats lors d'un atelier de travail entre partenaires, avec pour objectif le montage d'un consortium stratégique qui permettrait de finaliser le projet avec durabilité et ouvrir de nouveaux chemins.
- Identifier les pistes de solutions pour faciliter l'implémentation de toutes les recommandations de la mission ROM

Nota Bene : L'évaluateur doit prendre obligatoirement en compte les recommandations formulées dans le cadre de la mission ROM conduite par la délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire (voir rapport ROM du 01/04/2021). Ledit rapport constitue de ce fait le support de base pour la réalisation de la mission d'évaluation externe intermédiaire. Il contribuera également à la facilitation d'un atelier de travail entre partenaires pour réaliser la révision générale et aider à l'implémentation de toutes les recommandations du ROM.

Il sera mis à la disposition de l'évaluateur retenu pour conduire la mission.

2.2. Résultats attendus

A l'issu de l'évaluation, le cabinet ou groupes de consultants produiront un rapport présentant la révision générale du projet au regard des recommandations du ROM. Par ailleurs, ils devront conduire l'atelier de restitution et de travail entre les partenaires en vue de montage de consortium stratégique.

3.Méthodologie

Le suivi du processus évaluatif sera assuré par Alliance Côte d'Ivoire (Equipe de coordination du projet et Responsable information stratégique).

Dans leur démarche méthodologique, il s'agira pour le cabinet ou groupe de consultants de :

- ✓ Dresser un univers clair des groupes cibles et bénéficiaires du projet, pour pouvoir évaluer la pertinence encore du cadre logique et les éventuels ajustements nécessaires.
- ✓ Réaliser une comptabilité claire des personnes qui ont été concrètement bénéficiaires des activités du projet.
- ✓ Réaliser une révision approfondie de la logique de l'intervention sur les 3 composantes avec ajustement dans le cadre logique (CL) des résultats attendus et des activités prévues pour les atteindre.
- ✓ Revoir le calendrier d'activités du projet et reprogrammer le budget en fonction des modifications dans le CL, ainsi que la durée de l'action, et préparer un avenant visant une extension sans coûts d'environ 6 mois.
- ✓ Ajuster les mécanismes d'implémentation analysant la possibilité d'établir un consortium entre Alliance Côte d'Ivoire et ses partenaires.
- ✓ Recalibrer la stratégie de communication et visibilité. 8. Lancer une initiative de coordination et de capitalisation entre OSC en Côte d'Ivoire qui promeuvent l'émancipation de la femme.

Les grands axes porteront sur :

- **Evaluation des activités mises en œuvre par le projet**

L'analyse quantitative et qualitative des activités du projet seront l'objectif principale de cette évaluation. Cette analyse permettra d'établir un bilan des réalisations. Notamment l'évaluation de la satisfaction des parties prenantes et une présentation de méthodologie. Des recommandations opérationnelles seront produites pour la suite de la mise en œuvre du projet.

- **Evaluation du dispositif opérationnel mis en place par Alliance Côte d'Ivoire**

L'évaluation du dispositif opérationnel portera sur le cadre logique du projet pour en apprécier les indicateurs, les résultats attendus et les activités. Des recommandations opérationnelles seront présentées pour l'amélioration du pilotage des activités.

- **Recommandations spécifiques sur la démarche du projet**

Un résumé succinct de l'évaluation menée, sera rédigé avec une attention particulière aux recommandations sur la mise en œuvre du projet formulé par l'évaluateur ayant conduit la mission ROM en ligne commandité par la DUE.

Phase 1 : Cadrage méthodologique

- Recensement bibliographique des données du projet ;
- Approche méthodologique (questions évaluatives, indicateurs, etc...);
- Premiers outils d'entretiens et d'analyse ;

- Plan de travail détaillé ;
- Rapport de cadrage.

Phase 2 : Enquête terrain (visite de projets, focus group, entretiens)

- Avec les commanditaires (Alliance Côte d'Ivoire, DUE),
Avec les organisations bénéficiaires (RIOF, ARSIP et AFJCI),
- Avec des acteurs et partenaires du projet (ONGs sœurs, Corps Préfectoral, Mairies, Conseils régionaux, Hôpitaux, centres sociaux, etc...).

En ce qui concerne, l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI), il s'agit d'un partenaire privilégié qui offre ses services de façon ponctuelle, sous forme d'assistance technique selon les besoins du projet. Les 9 OSC membres du RIOF intervenant au niveau local et considérées par le projet sont LASA, Zones des Plages, ABICOM, Vitrine Côte d'Ivoire, YEYEKOUN, UFFASEDOS, WANEZI, Osy Espérance et COEFEBBA.

Phase 3 : Analyse et rédaction du rapport provisoire

- Analyse qualitative et quantitative des activités en fonction des critères retenus ;
- Analyse de l'organisation du projet ;
- Elaboration du rapport provisoire.

Phase 4 : Restitution et rédaction du rapport final et de la note conceptuelle

- Prise en compte des remarques/observations/correctifs ;
- Restitution des résultats lors d'un atelier de travail entre partenaires ;
- Rédaction du rapport final ;

4. Calendrier et organisation

LIVRABLES APRES SIGNATURE DU CONTRAT		CALENDRIER INDICATIF
A-PHASE DE STRUCTURATION		
Réunion de cadrage		05 Août 2021
Collecte bibliographique et cadrage méthodologique	Note de cadrage	05 août 2021
B-PHASE D'ENQUETE		
Visites et entretiens	Rapport de mission	08 – 15 Août 2021
C-PHASE DE SYNTHESE		
Analyse des données	Rapport provisoire	15 – 20 Août 2021
Réunion de restitution	Rapport final	
Finalisation de l'évaluation		

5. Documentation

Alliance Côte d'Ivoire mettra à disposition des évaluateurs l'ensemble de la documentation relative au projet et à ses activités, principalement :

- Document de présentation et dossier complet du projet
- Cadre logique
- Rapports annuels d'exécution du projet
- Rapport de la mission ROM produit par la DUE ;
- Liste et détails de l'appel à propositions de projet « **EuropeAid/159246/DD/ACT/CI** »
- Rapports et notes d'étape ainsi que des comptes rendus d'activités et de réunions avec les organisations bénéficiaires
- Autres documents, à la demande de l'évaluateur retenu.

6. Entretiens

La liste des différents contacts et des partenaires du projet sera tenue à la disposition du prestataire retenu pour permettre notamment la préparation de la mission de terrain.

Cette mission de terrain se déroulera dans la zone d'intervention du projet.

Les évaluateurs auront directement la charge de la prise de rendez-vous, de la coordination et du pilotage de l'ensemble des visites et entretiens qu'ils auront à mener.

7. Livrables attendus

Il sera demandé à l'évaluateur ou l'équipe d'évaluation de fournir :

- Un rapport de cadrage indiquant l'approche méthodologique, les outils d'entretiens et d'analyse, le plan de travail détaillé y compris les entretiens et visites prévus ;
- Un rapport provisoire, dans un délai de 2 semaines après la fin de mission de terrain ;
- Une réunion de restitution restreinte sera alors organisée au siège d'Alliance Côte d'Ivoire de manière à apporter des remarques sur le rapport provisoire.

Le rapport définitif sera ensuite remis dans un délai supplémentaire maximal de 2 semaines. Les rapports provisoire et définitif seront rédigés en français dans la limite maximale de 50 pages (hors annexes en incluant le résumé). Les rapports devront être accompagnés d'un résumé synthétique en première partie. Le rapport définitif devra tenir compte des observations effectuées lors de la réunion de finalisation de l'évaluation, et apportées des recommandations pour la suite du projet.

8. Moyens

En cas de candidature d'un cabinet, les évaluateurs devront avoir des profils complémentaires de manière à couvrir l'ensemble des aptitudes nécessaires à la mission : connaissance de la zone, expertise technique en évaluation de projets/programmes de développement et connaissance approfondie des problématiques du projet.

Le budget maximal programmé pour la réalisation de l'étude est de **7 000 000 FCFA**.

Ce budget maximum s'entend ferme et inclut tous les frais relatifs à l'évaluation : honoraires, perdiem, transports locaux, etc. Les honoraires pourront être facturés à Alliance Côte d'Ivoire au coût unitaire et dans la limite du nombre d'unité inscrit au contrat.

Dans le cas d'un groupement, un seul et unique contrat sera signé par Alliance Côte d'Ivoire, qui ne sera pas responsable de la répartition financière entre les membres de ce groupement et ne pourra pas être impliquée dans les négociations entre ces membres.

9. Modalités de réponse à l'appel à candidatures

9.1. Calendrier

La date limite de remise de propositions est le **01 août 2021 à 16h** (heure française). Les propositions doivent être envoyées à l'adresse suivante : info@allianceciv.org avec copie à nkone@allianceciv.org ; embia@allianceciv.org ; akaba@allianceciv.org

A noter que seule la date et l'heure de réception feront foi.

Les organisations concourantes se verront notifier les résultats de l'appel à candidatures au plus tard le **02 août 2021**.

Dépôt des propositions	01 août 2021
Date de notification	02 août 2021
Début de l'évaluation intermédiaire externe	08 août 2021

9.2. Conditions de participation

L'appel à candidatures est ouvert à tout type d'organisations : associations, cabinets, consultants ou groupes de consultants indépendants.

9.3. Contenu attendu des candidatures

Les candidatures doivent comporter les éléments suivants :

- Une proposition démontrant la bonne compréhension des enjeux de cette évaluation et présentant la méthodologie d'évaluation proposée ;
- Un chronogramme détaillé ;
- Une proposition financière détaillée en FCFA (présentée par type de coûts, chaque coût devant être détaillé par unité, nombre d'unité et total) ;
- Les références de l'organisation candidate et le CV du ou des consultants chargés de l'évaluation (ainsi que la répartition de rôles entre les experts).

10. Admissibilité et éléments d'appréciation de l'offre

▪ 10.1 Admissibilité de l'offre

Admissibilité de l'offre	OUI	NON	Commentaires
Le dossier est complet (méthodologie / chronogramme / budget / CV & références)			
Le demandeur possède une expérience dans le secteur de l'évaluation de projet de migration et développement			
La période de l'évaluation est comprise entre 07 - 15 août 2021			
L'enveloppe budgétaire globale respecte celle prévue dans les TdR (3 000 000 FCFA) et détaillé par type de coûts et les dépenses.			

▪ 10.2. Eléments d'appréciation de l'offre

Critères	Eléments d'appréciation	Note /10	Poids	Commentaires
Méthodologie	Les motifs de l'évaluation sont clairement identifiés, une problématique est dégagée			
	La méthodologie proposée est pertinente par rapport aux objectifs de l'évaluation, le plan d'action Et le chronogramme sont clairs, faisables et cohérents			
Profil des experts	Qualification et expériences du chef d'équipe			
	Complémentarité de l'équipe d'évaluation			
Budget	Le budget est clair, bien construit et cohérent avec la méthodologie proposée			
	Le rapport entre les coûts estimés et les résultats attendus est satisfaisant			

11. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions
Pertinence	Examiner le bien-fondé des actions engagées aux regard des besoins des bénéficiaires et groupes cibles du projet, du contexte et des contraintes spécifiques à l'environnement et la zone.
Cohérence	Analyser la cohérence externe avec les projets en lien avec les VBG réalisés par d'autres acteurs.
Effectivité	Déterminer si les résultats ont été obtenus.
Efficacité	Apprécier le degré de réalisation des objectifs du projet synthétisés dans le cadre logique, ainsi que ses éventuels effets non attendus (positifs/négatifs). Le projet est-il le moyen le plus efficace pour atteindre les objectifs ? Les résultats obtenus coïncident-ils avec les résultats attendus ?
Efficience	Étudier la relation entre les coûts et les résultats du projet. Les ressources mobilisées (financières, humaines, techniques) l'ont-elles été en temps voulu et au meilleur coût ? Le budget alloué au système d'évaluation lui permet-il de produire les résultats attendus ?
Durabilité	L'évaluation devra déterminer si les résultats et impacts du projet, ainsi que les transformations opérées sur le secteur VBG seront durables.